



Communiqué de presse

Jeudi 12 novembre 2020

La Vallée de Seine Normande : nouveau territoire de projet pour la candidature de Rouen-Normandie 2028, Capitale Européenne de la Culture !

Les membres de l'association Rouen-Normandie 2028 – Capitale Européenne de la Culture se sont réunis en Assemblée Générale ce jeudi 12 novembre et ont acté une étape importante de la candidature : la définition du territoire de projet autour de la Vallée de Seine Normande.

Malgré la crise sanitaire que nous traversons, les membres de l'association Rouen-Normandie 2028 – Capitale Européenne de la Culture ont tenu à ce que l'Assemblée Générale puisse se tenir en visioconférence, autour de ses membres fondateurs : la Ville de Rouen, la Métropole Rouen Normandie, la Région Normandie, les Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime et la Communauté d'Agglomération Seine-Eure.

Un cap important dans la candidature a été franchi ce jeudi 12 novembre. Grâce au travail réalisé sur le terrain au cours de l'année 2020, l'association propose aujourd'hui un périmètre à la fois cohérent et ambitieux : la Vallée de Seine Normande. La question du périmètre se pose à toutes les villes candidates. Tout l'enjeu a été de définir un territoire de portage, d'identité, d'attractivité et de partenariat : éléments clefs d'une candidature singulière et réussie.

Ce grand rassemblement populaire sera porté par Rouen et sa Métropole, port d'attache naturel de la candidature, ainsi que toutes les collectivités de la Vallée de Seine Normande, quais d'embarquement qui s'inscriront dans cette aventure collective. Avec le fleuve, porteur d'une histoire, d'une identité commune comme axe structurant, les acteurs de tout un territoire engageront les grands projets culturels et urbains de demain.

Les collectivités membres de l'association ont exprimé leur volonté profonde de travailler ensemble, avec les habitants, les artistes, les entreprises, les associations et tous les acteurs culturels pour porter la candidature du territoire, dont les échéances à venir sont les suivantes :

- Fin 2022 : dépôt du dossier de candidature à la Commission Européenne
- 2023 : présélection et visite des villes candidates par un jury d'experts européens indépendants
- Fin 2023 : la Commission européenne désigne une ville lauréate en France et une en République Tchèque
- 2028 : les deux villes sont capitales européennes de la culture pour un an.

Contacts presse :

- Métropole Rouen Normandie : Perrine BINET - perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr - 02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05
- Ville de Rouen : Vanessa DAVID - presse@rouen.fr – 02 35 08 86 53
- Agglo Seine-Eure : Agnieszka ROCHOWICZ - agnieszka.rochowicz@seine-eure.com – 07 72 37 51 42
- Département de la Seine-Maritime :
Camille ROUSEE - camille.rousee@seinemaritime.fr - 02 35 03 55 61
- Département de l'Eure : Carole PONTIER – carole.pontier@eure.fr – 02 32 31 50 03 – 07 60 00 12 05